



JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932,
E-mail : justicia.asbl@gmail.com, Site web : www.justiciahumanrights.org

COMMUNIQUE DE PRESSE N°007/2026

LE MINISTRE DELEGUE EN CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS PRES LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE NE DEVRAIT PAS MENACER LES ENTREPRISES MINIERES A LUBUMBASHI

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits humains et du droit humanitaire et de développement basée en République démocratique du Congo, a suivi avec attention des vidéos devenues virale dans les médias sociaux dans lesquelles le Ministre délégué en charge des anciens combattants près le ministre de la défense nationale Eliezer Tambwe et le Général de la 22^{ème} région Militaire Eddy Kapend s'en prennent ouvertement aux responsables de la société Ruashi Mining à Lubumbashi.

En effet, dans ses propos, le Général Eddy Kapend se plaint du fait que les responsables de cette entreprise à capitaux majoritairement chinois n'auraient pas permis l'accès dans leurs installations à la délégation du Ministre délégué en charge des anciens combattants près le ministre de la défense nationale Eliezer NTAMBWE qui serait venu réclamer une concession qui appartiendrait aux anciens combattants mais actuellement occupée par l'entreprise minière Ruashi Mining. Pourtant, le Ministre susmentionné s'est présenté sur le site sous escorte d'un cortège de plus de 14 véhicules remplis des militaires et sous surveillance des drones, alors que cette entreprise n'aurait pas été informée de cette visite.

Dans cette vidéo, on peut clairement entendre le Général Kapend proférer des menaces de fermeture de cette entreprise comme si cela était dans ses attributions, ou que la RDC était une jungle, un pays dans lequel il y a que la loi du plus fort qui comptait.

Dans une autre vidéo, le Ministre Eliezer Tambwe demande à Ruashi Mining de se souvenir des anciens combattants dont les parcelles auraient été spoliées par l'entreprise, se servant du contexte de la guerre à l'Est du pays comme un fond de commerce.

Pour JUSTICIA Asbl, cette visite du Ministre délégué aux anciens combattants près de la défense nationale accompagné du commandant de la 22^{ème} région

militaire dans une entreprise minière constitue une preuve de plus que les autorités congolaises ne maîtrisent pas leur mission.

En réalité, le Ministre délégué aux anciens combattants près la défense nationale aurait du, en conformité de ses attributions gouvernementales , se référer au ministre des mines ainsi que celui de l'urbanisme et habitat pour soulever cette question de l'occupation par une entreprise minière d'une concession qui appartiendrait aux militaires d'autant plus que Ruashi Mining SAS détient un Permis d'exploitation depuis 2004. Bien plus, selon les informations à notre possession les anciens combattants dont les terrains querellés avaient reçu un paiement à Standard Banque depuis 2007 dans le cadre d'une délocalisation.

JUSTICIA Asbl rappelle au Ministre délégué Eliezer TAMBWE ainsi qu'au commandant de la 22^{ième} région Militaire que Ruashi Mining comme toutes les autres entreprises minières ne peuvent s'installer en République démocratique du Congo qu'en passant par des services habilités, notamment le ministère des mines. Si il y a un problème de vente d'un quelconque terrain qui appartiendrait aux anciens combattants, la responsabilité reviendrait d'abord aux services gouvernementaux desquels il relève.

Ensuite, il mènerait son plaidoyer auprès de ses collègues du gouvernement pour trouver une solution à cette question pertinente que présenter le cas comme une demande humanitaire ou de charité.

JUSTICIA Asbl invite la première Ministre à être très regardante lorsqu'il s'agit du respect des attributions des membres du gouvernement , et à en joindre ces derniers à limiter des visites inutiles en provinces, alors que le pays est confronté à des sérieux défis sécuritaires et de financement des activités prioritaires.

Fait à Lubumbashi, le 20 février 2026

Pour JUSTICIA Asbl

Me Timothee MBUYA

The image shows a handwritten signature in black ink at the top. Below it is a circular official stamp. The stamp has a green border with the text "JUSTICIA ASBL" at the top and "REPUBLICAINE DEMOCRATIQUE DU CONGO" at the bottom. In the center of the stamp, there is a green illustration of a group of people standing together.